



Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
Service des cimetières

CANDIDATURE A L'ACHAT D'UN MONUMENT FUNERAIRE SOUS CONDITIONS RESOLUTOIRES, PAR TIRAGE AU SORT

EDITION 2025

Dossier complet à adresser en un seul envoi et en recommandé avec AR, uniquement à l'adresse :
« Service des Cimetières – vente de monuments - 71, rue des Rondeaux 75020 Paris. »

Règlement du tirage au sort consultable sous www.Paris.fr

A - IDENTIFICATION DU/DES CANDIDATS (*maximum 2 personnes, obligatoirement mariées ou Pacsées ou parents à un degré maximum, soit père ou mère et enfant, frère ou sœur*) :

1/ Nom (en majuscules) :

Prénoms :

Date de naissance : Ville et département :

2/ Nom (en majuscules) :

Prénoms :

Date de naissance : Ville et département :

Copie d'une pièce d'identité en cours de validité et lisible :

- ☐ CNI (*recto/verso*)
- ☐ Passeport
- ☐ Permis de conduire (*recto/verso*)
- ☐ Carte de séjour (*recto/verso*)

Et pour les candidatures conjointes, joindre en plus la preuve du lien juridique unissant les deux candidats :

- ☐ Copie du livret de famille complet
- ☐ Acte intégral d'état civil de moins de 3 mois établissant la filiation, le mariage ou le Pacs
- ☐ Copie du jugement d'adoption plénière
- ☐ Autres : attestation de Pacs (pour les étrangers), copie authentique de Pacs notariée...

B - DOMICILIATION PARISIENNE (domiciliation principale et obligatoire pour chaque candidat) :

Attention : les preuves de domiciliation doivent être concordantes, lisibles, au format réel et complètes sous peine de rejet du dossier. Le(s) candidat(s) doi(ven)t être domiciliés à Paris à titre principal lors de la signature du contrat de vente du monument comme lors de celle du contrat d'acquisition de la concession funéraire.

Adresse du candidat n° 1 :

N° Complément (bis, ter...) :

Bâtiment Etage : Porte :

Voie (allée, rue, avenue, Bd...) :

Code Postal : Ville : Téléphone :

Adresse mail (en majuscules) :

Preuves de domiciliation fournies parmi celles acceptées :

- Obligatoire : dernier certificat d'imposition ou de non-imposition sur le revenu, complet (montant des revenus et taux d'imposition peuvent être masqués), mais le code « 2D-CODE » doit être lisible.
- Et, au choix :
 - Bulletin de salaire ou titre de pension, complet, de moins de deux mois (les montants peuvent être masqués).
 - Attestation d'assurance habitation de moins de 3 mois.
 - Sous condition que le document comporte un code 2D-CODE lisible, échéancier ou facture complet/ète de moins de 3 mois, d'un fournisseur d'énergie ou facture d'un fournisseur d'accès à Internet (box internet) ou de téléphonie fixe. **ATTENTION** : factures de téléphonie mobile et attestations de contrat délivrées par les fournisseurs non acceptées.
 - Pour les personnes domiciliées sur un bateau, attestation de propriété ou de contrat annuel de l'emplacement d'amarrage datant de moins de 3 mois établie par l'une des deux capitaineries de Paris (Arsenal ou Villette).

Adresse du candidat n° 2 :

N° Complément (bis, ter...) :

Bâtiment Etage : Porte :

Voie (allée, rue, avenue, bd...) :

Code Postal : Ville : Téléphone :

Adresse mail (en majuscules) :

En cas de candidature conjointe, documents à fournir pour chaque candidat sauf si les noms/prénoms des deux candidats figurent sur le même document exigé).

Preuves de domiciliation fournies parmi celles acceptées :

- Obligatoire : dernier certificat d'imposition ou de non-imposition sur le revenu, complet (montant des revenus et taux d'imposition peuvent être masqués), mais le code « 2D-CODE » doit être lisible.
- Et, au choix :
 - Bulletin de salaire ou titre de pension, complet, de moins de deux mois (les montants peuvent être masqués).
 - Attestation d'assurance habitation de moins de 3 mois.
 - Sous condition que le document comporte un code 2D-CODE lisible, échéancier ou facture complet/ète de moins de 3 mois, d'un fournisseur d'énergie ou facture d'un fournisseur d'accès à Internet (box internet) ou de téléphonie fixe. **ATTENTION** : factures de téléphonie mobile et attestations de contrat délivrées par les fournisseurs non acceptées.
 - Pour les personnes domiciliées sur un bateau, attestation de propriété ou de contrat annuel de l'emplacement d'amarrage datant de moins de 3 mois établie par l'une des deux capitaineries de Paris (Arsenal ou Villette).

C - MONUMENTS SELECTIONNES (au maximum, deux monuments à choisir dans toute la liste)

Fiche descriptive de chaque monument consultable sous www.Paris.fr/...

- ☐ Monument n° 1 : cimetière de l'Est (Père Lachaise), emplacement CPL 27-158
- ☐ Monument n° 2 : cimetière de l'Est (Père Lachaise), emplacement CPL 32-257
- ☐ Monument n° 3 : cimetière de l'Est (Père Lachaise), emplacement CPL 44-378
- ☐ Monument n° 4 : cimetière de l'Est (Père Lachaise), emplacement CPL 49-39
- ☐ Monument n° 5 : cimetière de l'Est (Père Lachaise), emplacement CPL 49-358
- ☐ Monument n° 6 : cimetière de l'Est (Père Lachaise), emplacement CPL 49-596
- ☐ Monument n° 7 : cimetière de l'Est (Père Lachaise), emplacement CPL 56-11
- ☐ Monument n° 8 : cimetière de l'Est (Père Lachaise), emplacement CPL 62-1241
- ☐ Monument n° 9 : cimetière de l'Est (Père Lachaise), emplacement CPL 62-1473
- ☐ Monument n° 10 : cimetière de l'Est (Père Lachaise), emplacement CP L 80-27

- ☐ Monument n° 11 : cimetière du Nord (Montmartre), emplacement MTM 12-81
- ☐ Monument n° 12 : cimetière du Nord (Montmartre), emplacement MTM 12-122
- ☐ Monument n° 13 : cimetière du Nord (Montmartre), emplacement MTM 12-151
- ☐ Monument n° 14 : cimetière du Nord (Montmartre), emplacement MTM 12-194
- ☐ Monument n° 15 : cimetière du Nord (Montmartre), emplacement MTM 12-216
- ☐ Monument n° 16 : cimetière du Nord (Montmartre), emplacement MTM 20-20
- ☐ Monument n° 17 : cimetière du Nord (Montmartre), emplacement MTM 22-145
- ☐ Monument n° 18 : cimetière du Nord (Montmartre), emplacement MTM 22-316
- ☐ Monument n° 19 : cimetière du Nord (Montmartre), emplacement MTM 22-317
- ☐ Monument n° 20 : cimetière du Nord (Montmartre), emplacement MTM 31-91

- ☐ Monument n° 21 : cimetière du Sud (Montparnasse), emplacement MTP 4-827
- ☐ Monument n° 22 : cimetière du Sud (Montparnasse), emplacement MTP 7-99
- ☐ Monument n° 23 : cimetière du Sud (Montparnasse), emplacement MTP 7-457
- ☐ Monument n° 24 : cimetière du Sud (Montparnasse), emplacement MTP 7-762
- ☐ Monument n° 25 : cimetière du Sud (Montparnasse), emplacement MTP 8-301
- ☐ Monument n° 26 : cimetière du Sud (Montparnasse), emplacement MTP 10-48
- ☐ Monument n° 27 : cimetière du Sud (Montparnasse), emplacement MTP 15-241
- ☐ Monument n° 28 : cimetière du Sud (Montparnasse), emplacement MTP 16-68
- ☐ Monument n° 29 : cimetière du Sud (Montparnasse), emplacement MTP 19-54
- ☐ Monument n° 30 : cimetière du Sud (Montparnasse), emplacement MTP 29-379

D – DEVIS DE RESTAURATION DES MONUMENTS Attention : deux devis de « restauration à l'identique » sont exigés pour chaque monument sélectionné, détaillant et chiffrant obligatoirement les restaurations exigées dans la fiche descriptive du monument.

Monument n°

1er devis : entreprise et adresse

Nombre de pages du devis : (en pièce jointe)

Coût total TTC de la restauration du monument (caveau inclus) :€

2d devis : entreprise

Nombre de pages du devis : (en pièce jointe)

Coût total TTC de la restauration du monument (caveau inclus) :€

Monument n°

1er devis : entreprise et adresse

Nombre de pages du devis : (en pièce jointe)

Coût total TTC de la restauration du monument (caveau inclus) :€

2d devis : entreprise

Nombre de pages du devis : (en pièce jointe)

Coût total TTC de la restauration du monument (caveau inclus) :€

E – COÛT TOTAL APPROXIMATIF DU PROJET (monument à restaurer, concession funéraire) :

Avertissement : la vente du monument comporte deux conditions résolutoires (restauration du monument puis acquisition de la concession funéraire en dessous). Le(s) candidat(s) doi(ven)t avoir conscience du coût global approximatif du projet avant de s'engager au risque de perdre leur investissement.

Tarifs indicatifs des concessions funéraires de 2m² en intramuros (en 2025) :

- ✓ 976 € (10 ans),
- ✓ 3 354 € (30 ans),
- ✓ 5 260 € (50 ans)
- ✓ 17 668 € (perpétuité).

NB. : l'achat de la concession se fera au tarif en vigueur à la signature du « contrat de vente sous seing privé » du monument funéraire. Le(s) candidat(s) pourra(ont) changer de durée de concession au moment de l'achat de la concession s'ils le veulent.

Monument n°..... : (pour les coûts de restauration et de caveau, prendre ceux du devis le plus élevé)

Coût du monument :€

+ Coût d'enregistrement : 125€ environ

+ Coût de la restauration (caveau inclus) TTC :€

+ Coût de la concession envisagée :€

Coût total approximatif TTC du projet :€

Monument n°..... : (pour les coûts de restauration et de caveau, prendre ceux du devis le plus élevé)

Coût du monument :€

+ Coût d'enregistrement : 125€ environ

+ Coût de la restauration (caveau inclus) TTC :€

+ Coût de la concession envisagée :€

Coût total approximatif TTC du projet :€

F – ACCEPTATION DES REGLES ET DEMANDE DE PARTICIPATION AU TIRAGE AU SORT

Le(s) candidat(s) attestent avoir lu le règlement du tirage au sort, la fiche descriptive du/des monument(s) choisis et s'être rendu(s) sur place pour voir le(les) monument(s) dans son(leur) environnement afin de s'assurer de leur(s) choix.

Le(s) soussigné(s)

- Confirme(nt) être conscient(s) des risques inhérents au projet, notamment le risque de perte financière s'il(s) ne rempli(ssen)t pas les deux conditions résolutoires,
- Accepte(nt) sans réserve les règles du règlement du tirage au sort et des procédures de vente du monument comme de la concession funéraire,
- Affirme(nt) être domicilié(s) à Paris à titre principal jusqu'à l'achat de la concession,
- Confirme(nt) disposer des fonds nécessaires à la réalisation de l'opération dans les délais impartis,
- Et demande(nt) donc à participer au tirage au sort.

Candidat n°1

Prénom – Nom

.....

Signature

Date :

Candidat n°2

Prénom - Nom

.....

Signature :

Date :